

BUDGET ANNEXE

« CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

RAPPORT DE PRESENTATION DU

COMPTE FINANCIER UNIQUE

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du compte financier unique du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	4
2.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	4
2.2 Les résultats du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	5
2.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	6
2.4 La dette du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	7
3. Le bilan de l'actif et du passif du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	8
4. La programmation pluriannuelle du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	9
5. La section de fonctionnement du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	10
5.1 Les recettes de fonctionnement du compte financier unique	10
5.2 Les dépenses de fonctionnement du compte financier unique	11
6. La section d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	12
6.1 Les dépenses d'investissement du compte financier unique	12
6.2 Les recettes d'investissement du compte financier unique	13

1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

À partir de l'exercice 2025, le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire et comptable qui s'est substitué, à la fois, au compte administratif et au compte de gestion¹.

Le compte financier unique constitue un levier pour la fiabilisation des comptes du secteur public local et facilite la mise en perspective des états financiers.

Sa présentation intègre un bilan, un compte de résultat et des annexes, par budget, apportant ainsi une vision patrimoniale. Les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont désormais présentes au sein d'un même document.

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte financier unique a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année, en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

Le centre de formation d'apprentis (CFA) – Campus des Métiers, est un centre de formation professionnelle en alternance, géré par la Métropole Aix-Marseille-Provence, et situé à Aix-en-Provence, au cœur de la zone d'activités des Milles.

La loi relative à la réforme de l'apprentissage impose depuis 2020 une comptabilité analytique pour la gestion de cette activité. En réponse, le budget annexe « centre de formation d'apprentis » a été créé le 1er janvier 2023.

Le CFA accueille chaque année en externat, environ 1 000 personnes en formation, du CAP au Bac+2, dans les métiers de l'automobile (mécanicien auto, peintre auto, carrossier auto), les métiers du goût (cuisine, boulangerie, pâtisserie, service en restauration) et les métiers des services (vente/commerce, esthétique, coiffure, art floral).

Au total, ce sont 29 formations diplômantes qui sont dispensées en alternance via des contrats d'apprentissage, des contrats de professionnalisation ou encore en formation continue.

Le Campus des Métiers constitue ainsi un équipement structurant au service de la qualification, de l'insertion professionnelle des jeunes et du soutien aux filières économiques du territoire.

Pour l'année 2025, le CFA a formé 978 apprenants, répartis par secteur d'activité :

- Métiers de l'automobile : 397 apprenants
- Métiers du goût : 283 apprenants
- Métiers des services : 298 apprenants

En 2025, le CFA a présenté 419 candidats aux examens, dont 374 admis, soit un taux de réussite de 89 %.

¹ Article 2025 de la loi de finances pour 2024 et délibération N° FBPA-026-17043/24/CM votée le 5 décembre 2024.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

2.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 se déclinent comme suit :

2025	En k€	Montant total "voté" 2025	Montant réalisé 2025	Taux d'exécution 2025
Fonctionnement	Recettes totales	9 279,81	8 726,02	94%
	Dont recettes réelles	9 248,57	8 694,79	94%
	Dépenses totales	9 444,76	8 726,02	92%
	Dont dépenses réelles	7 992,44	7 479,39	94%
Investissement	Recettes totales	2 281,91	2 094,93	92%
	Dont recettes réelles	824,75	843,45	102%
	Dépenses totales	1 514,72	1 431,44	95%
	Dont dépenses réelles	1 478,64	1 395,36	94%

✓ **En section de fonctionnement :**

- Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **92%** et correspond à un total de **8 726,02 k€** ;
- En recettes, le taux d'exécution s'élève à **94%**, et correspond à un total de titres émis égal à **8 726,02 k€** ;
- Les dépenses réelles représentent **7 479,39 k€**, et les recettes réelles **8 694,79 k€**.

✓ **En section d'investissement :**

- Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **95%**, et correspond à un total de mandats émis de **1 431,44 k€** ;
- Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **92%**, et correspond à un total de titres émis de **2 094,93 k€** ;
- Les dépenses réelles représentent **1 395,36 k€** et les recettes réelles **843,45 k€**.

2.2 LES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Les résultats s'établissent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
En k€		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes réalisées	A	2 094,93	8 726,02	10 820,95
Restes à réaliser en recettes	B	0,00	0,00	0,00
Dépenses réalisées	C	1 431,44	8 726,02	10 157,46
Restes à réaliser en dépense	D	0,00	0,00	0,00
Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E = A - C	663,49	0,00	663,49
Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	-767,20	164,95	-602,24
Solde pour l'investissement ou résultat de clôture pour le fonctionnement (excédent /déficit)	G = E + F	-103,71	164,95	61,24
Différence entre les restes à réaliser (+/-)	H = B - D	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé (excédent /déficit)	I = G + H	-103,71	164,95	61,24

✓ En investissement, le solde des réalisations de l'exercice 2025 est de 663,49 k€.

Le résultat antérieur reporté de -767,20 k€ affecte le solde de la section qui reste déficitaire à - 103,71 k€.

✓ En fonctionnement, le solde des réalisations de l'exercice est nul.

Le résultat antérieur reporté de +164,95 k€ maintient le solde de la section à +164,95 k€.

Le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement permettent de dégager un résultat global cumulé de +61,24 k€.

2.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	CFU 2024/2025	
				en k€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	8 593,18	9 248,57	8 694,79	101,61	1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	7 128,65	7 734,52	7 318,99	190,35	3%
Epargne de gestion courante (EBG)	1 464,53	1 514,06	1 375,79	-88,74	-6%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	17,04%	16,37%	15,82%		-7,16%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	8 593,18	9 248,57	8 694,79	101,61	1%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	48,68	55,74	-4,16	-52,84	-109%
Résultat exceptionnel large	8 544,50	9 192,83	8 698,94	154,45	2%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	10 009,03	10 706,89	10 074,74	65,71	1%
Taux d'épargne de gestion	58,24%	57,88%	57,94%		-0,52%
<i>Recettes réelles</i>	8 593,18	9 248,57	8 694,79	101,61	1%
<i>Dépenses réelles</i>	7 374,37	7 992,44	7 479,39	105,02	1%
Epargne brute (EBE)	1 218,81	1 256,13	1 215,40	-3,41	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	14,18%	13,58%	13,98%		-1,44%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 066,67	1 066,67	1 066,67	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	152,14	189,47	148,73	-3,41	-2%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	1,77%		1,71%		-3,38%
Encours de dette (au 31/12 de l'exercice)	7 066,68	7 066,68	6 000,01	-1 066,67	
Capacité dynamique de désendettement	5,80	5,63	4,94	-0,86	-14,86%

Sur le CFU 2025, le **taux d'épargne de gestion courante (EBG)** diminue de -1,2% par rapport au compte administratif 2024. Les dépenses de gestion courante (+3%) augmentent proportionnellement plus que les recettes de gestion courante (+1%).

Avec 1 215,40 k€, l'**épargne brute** permet de couvrir l'annuité en capital de la dette, d'un montant de 1 066,67 k€.

L'encours de dette est en diminution, passant de 7 067,68 k€ en 2024 à 6 000,01 k€ en 2025, à la suite du remboursement annuel en capital de l'emprunt.

2.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « centre de formation d'apprentis » :

en k€	Stock de dette au 31/12/2024 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2025 (b)	Emprunt d'équilibre 2025 (c)	Stock de dette au 31/12/2025 (a)-(b)+(c)
Volume	7 066,68	1 066,67		6 000,01

Le stock de dette au 31/12/2025 de 6 001,01 k€ est en diminution par rapport à l'exercice 2024. Le remboursement en capital de la dette s'élève à 1 066,67 k€ sur l'exercice 2025. Il est constant par rapport à l'exercice précédent. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

3. LE BILAN DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le tableau ci-dessous présente un bilan synthétique de l'actif et du passif du budget annexe « centre de formation d'apprentis » :

Actif net	2024	2025	Evolution 2024-2025 en %	Passif	2024	2025	Evolution 2024-2025 en %
Immobilisations incorporelles (nettes)	21,15 k€	25,54 k€	21%	Fonds propres	22 164,26 k€	22 209,28 k€	0%
Immobilisations corporelles (nettes)	29 044,83 k€	28 122,52 k€	-3%	Provisions pour risques et charges	53,92 k€	58,00 k€	8%
Immobilisations financières	0,00 k€	0,00 k€	0%	Dettes financières à long terme	7 092,92 k€	6 017,89 k€	-15%
Total actif immobilisé	29 065,98 k€	28 148,05 k€	-3%	Dettes à court terme	340,54 k€	327,91 k€	-4%
Total actif circulant	1 079,76 k€	518,39 k€	-52%	Comptes de régularisations	494,11 k€	53,35 k€	-89%
Total actif	30 145,74 k€	28 666,44 k€	-5%	Total passif	30 145,74 k€	28 666,44 k€	-5%

Globalement, il y a une diminution des masses de l'actif comme du passif traduisant un amortissement des biens et une réduction de l'endettement.

Plus particulièrement :

- ✓ Les immobilisations corporelles représentent la part la plus importante de l'actif immobilisé. Elles traduisent les investissements réalisés ces dernières années, en particulier avec le nouveau bâtiment construit. La diminution correspond à l'amortissement comptable des biens ;
- ✓ Les immobilisations incorporelles augmentent de +21%, illustrant une politique d'investissement dynamique sur les ressources immatérielles (études).
- ✓ Les provisions pour risques et charges sont en hausse de +8%, comparées à 2024, suite à l'actualisation réglementaire de la provision pour compte épargne temps ;
- ✓ Les fonds propres demeurent stables en 2025, ils représentent 77% du passif total ;
- ✓ La dette financière à long terme diminue de -15%. En 2025, elle représente 21% du passif.

4. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « centre de formation d'apprentis » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en k€) au 31/12/2025	Montant réalisé au 31/12/2024 (en k€)	Montant annuel des crédits de paiements réalisé en 2025	Montant réalisé au 31/12/2025 (en k€)	Taux d'avancement au 31/12/2025	Ratio de couverture* (en année)
Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE TERRITORIALE ET RELATIONS INTERNATIONALES GESTION MDTURE 2020-26	1 280,00	362,65	251,19	613,84	48%	2,7
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	10,00	2,89	0,00	2,89	29%	-
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	181,00	34,00	77,51	111,51	62%	0,9
TOTAL GENERAL		1 471,00	399,54	328,70	728,24	50%	2,3

Le volume des autorisations de programme (AP) au 31/12/2025 est de 1 471,00 k€, avec un taux d'avancement de 50% à la fin de l'exercice 2025.

En 2025, les principaux investissements ont été :

- ✓ 251,19 k€ au titre de l'autorisation de programme « Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales Gestion Mandature 2020-2026 » pour l'acquisition, le renouvellement de matériels et les travaux de grosses réparations et d'entretien ;
- ✓ 77,51 k€ au titre de l'autorisation de programme « Numérique Gestion Mandature 2020-2026 » pour les besoins en logiciels et autres systèmes informatiques.

Le taux d'affectation des autorisations de programme votées est de 100%.

5. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

5.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Recettes réelles	8 593,18	9 248,57	8 694,79	94%	1%
Recettes de gestion courante	8 593,18	9 248,57	8 694,79	94%	1%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	71,31	52,00	71,91	138%	1%
731 - Fiscalité locale	150,67	0,00	0,00	-	-100%
74 - Dotations et participations	8 297,18	8 999,42	8 305,09	92%	0%
<i>dont participations OPCO, Région...</i>	<i>8 297,18</i>	<i>6 500,24</i>	<i>6 894,48</i>	<i>106%</i>	<i>-17%</i>
<i>dont participation d'équilibre</i>	<i>0,00</i>	<i>2 499,18</i>	<i>1 410,61</i>	<i>56%</i>	<i>-</i>
75 - Autres produits de gestion courante	9,01	160,68	222,11	138%	2365%
013-Atténuation des charges	65,00	36,48	95,68	262%	47%
Recettes d'ordre	5,30	31,23	31,23	100%	490%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5,30	31,23	31,23	100%	490%
Total recettes de fonctionnement	8 598,47	9 279,81	8 726,02	94%	1%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		164,95		0%	-
Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 598,47	9 444,76	8 726,02	92%	1%

Le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement est de 94%.

Le montant des recettes réelles titrées est de 8 694,79 k€, en légère augmentation (+1%) par rapport au compte administratif 2024.

- ✓ Les produits des services (chapitre 70) comprennent les recettes issues des ventes de produits des apprentis, du restaurant pédagogique et des diverses prestations de services proposées par le CFA. Elles restent constantes par rapport à l'exercice 2024 à hauteur des 71,91 k€.
- ✓ Les dotations et participations (chapitre 74), concernent essentiellement les recettes versées par les OPCO (opérateurs de compétence) destinées au financement de l'apprentissage, pour un montant de 6 894,24 k€. Ces recettes sont supérieures au montant initialement prévu, suite à un travail de régularisation des recettes restant à recouvrer.
Ce chapitre enregistre aussi le versement de la participation d'équilibre du budget principal pour un montant de 1 410,61 k€.
- ✓ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), pour un montant de 222 k€, en forte augmentation comparés à 2024, concernent les recettes de location de salles, les écritures de régularisation des rattachements non réalisés et des régularisations diverses (pénalités de retard, remisage à domicile, prélèvements à la source, régularisations des recettes en compte d'attente).
- ✓ Les atténuations de charges (chapitre 013) représentent 96 k€, et concernent essentiellement les recettes liées aux ressources humaines (versements CPAM et diverses régularisations au titre des précomptes sur salaires).

5.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Dépenses réelles	7 374,37	7 992,44	7 479,39	94%	1%
Dépenses de gestion courante	7 128,65	7 734,52	7 318,99	95%	3%
011 - Charges à caractère général	1 727,70	1 784,39	1 649,90	92%	-5%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 163,57	5 812,12	5 624,32	97%	9%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	237,38	138,01	44,78	32%	-81%
Autres dépenses de fonctionnement	245,72	257,92	160,39	62%	-35%
66 - Charges financières	191,16	193,82	156,19	81%	-18%
67 - Charges exceptionnelles	0,65	60,00	0,10	0%	-85%
68 - provisions	53,92	4,10	4,10	100%	-92%
Dépenses d'ordre	291,95	1 452,32	1 246,63	86%	327%
023 - Virement à la section d'investissement	-	175,36	-	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	291,95	1 276,95	1 246,63	98%	327%
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	7 666,32	9 444,76	8 726,02	92%	14%

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est de 94%.

Le montant mandaté des dépenses réelles est de 7 479,39 k€, en légère augmentation (+1%) par rapport au compte administratif 2024.

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent 22% des dépenses réelles. Elles sont en diminution de -5%, passant ainsi, de 1 727,70 k€ en 2024 à 1 649,90 k€ en 2025. Cette baisse s'explique par une maîtrise des dépenses relatives aux fluides, ainsi qu'à la maintenance préventive et curative des biens. Ce poste de dépenses regroupe essentiellement :
 - L'achat des matières premières, des fournitures pédagogiques et de l'aide aux premiers équipements dédiés aux apprentis (532 k€) ;
 - Les dépenses de fluides (eau, gaz, électricité) pour le bâtiment (373 k€) ;
 - Les frais de nettoyage (194 k€) ;
 - L'entretien et la maintenance des biens et équipements dédiés au fonctionnement du CFA (194 k€).
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012), représentent 75% des dépenses réelles. Ces dépenses sont en augmentation de +9% par rapport au compte administratif 2024, faisant suite à l'évolution des effectifs et à la hausse des cotisations.
- ✓ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65), sont en diminution de -81% comparées à 2024. Il s'agit notamment de l'aide au permis de conduire allouée aux apprentis sur demande.
- ✓ Les autres dépenses de fonctionnement sont en diminution de -35%. Il s'agit des
 - Charges financières : -18% (intérêt d'emprunt) ;
 - Charges exceptionnelles : -85% (annulation de titres sur année antérieure) ;
 - Des provisions pour risques et charges de fonctionnement : -92%.

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

6.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Dépenses réelles	1 224,20	1 478,64	1 395,36	94%	14%
Dépenses d'équipement	157,53	358,64	328,70	92%	109%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	11,68	10,65	9,32	88%	-20%
21 - Immobilisations corporelles	141,02	302,74	287,20	95%	104%
23 - Immobilisations en cours	4,84	45,25	32,17	71%	564%
Dépenses financières	1 066,67	1 120,00	1 066,67	95%	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 066,67	1 120,00	1 066,67	95%	0%
Dépenses d'ordre	26 095,45	36,08	36,08	100%	-100%
040 - Opérations de transfert entre sections	5,30	31,23	31,23	100%	490%
041 - Opérations patrimoniales	26 090,15	4,85	4,84	100%	-100%
Total dépenses d'investissement	27 319,65	1 514,72	1 431,44	95%	-95%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	767,20	0,00	0%	
Total des dépenses d'investissement cumulées	27 319,65	2 281,91	1 431,44	63%	-95%

Le taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement est de 94%.

Le montant mandaté des dépenses réelles est de 1 395,36 k€, en augmentation (+14%) par rapport au compte administratif 2024.

- ✓ Les dépenses financières, avec le remboursement en capital de la dette, sont constantes.
- ✓ Les dépenses d'équipement représentent 328,70 k€, en augmentation de +109% par rapport au compte administratif 2024 (157,53 k€).

Ces dépenses d'équipements concernent les opérations suivantes :

- « Travaux et acquisition, renouvellement de matériels » pour un montant de 215,19 k€ ;

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante :

- Acquisitions et renouvellement de matériels pour 237,46 k€, dont 113,88 k€ pour les ateliers carrosserie et mécanique, 33,81 k€ pour la filière cuisine, boulangerie et pâtisserie, 2,45 k€ pour la filière esthétique et 87,32 k€ pour le fonctionnement général ;
- Travaux, grosses réparations et entretien pour 13,76 k€, dont 8,5 k€ pour des travaux de cloisonnement, et 5,2 k€ relatifs à des travaux de vitreries.
- « Système d'information métropolitain » pour un montant de 77,51 k€, nécessaire à l'achat d'écrans reconditionnés, d'un photocopieur et de logiciels spécifiques à la gestion du CFA (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur : GMAO et cloud pour messagerie).

6.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Recettes réelles	1 152,36	824,75	843,45	102%	-27%
Recettes d'équipement	170,35	24,00	42,70	178%	-75%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	170,35	24,00	42,70	178%	-75%
Recettes financières	982,02	800,75	800,75	100%	-18%
10- Dotations, fonds divers, réserves	982,02	800,75	800,75	100%	-18%
Recettes d'ordre	26 382,11	1 457,16	1 251,47	86%	-95%
021 - Virement de la section de fonctionnement		175,36	0,00	0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	291,95	1 276,95	1 246,63	98%	327%
041 - Opérations patrimoniales	26 090,15	4,85	4,84	100%	-100%
Total recettes d'investissement	27 534,47	2 281,91	2 094,93	92%	-92%
Total des recettes d'investissement cumulées	27 534,47	2 281,91	2 094,93	92%	-92%

Le taux d'exécution des recettes réelles d'investissement est de 102%.

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) ont été perçues pour un montant de 42,70 k€. Ces recettes concernent la filière automobile suivant la répartition ci-dessous :
 - -19,5 k€ de l'Association Nationale de Formation Automobile (ANFA) dans le cadre de sa mesure de soutien à l'acquisition en matériel et équipements ;
 - 23,2 k€ de l'OPCO Mobilité au titre de son appel à projet « investissement et innovation ».
- ✓ Les dotations et fonds divers (chapitre 10) comprennent :
 - 767,20 k€ au titre de l'affectation du résultat 2024 ;
 - 33,56 k€ au titre du Fond de Compensation de la Taxe sur Valeur Ajoutée (FCTVA).

Les écritures d'intégration à l'actif des immobilisations en cours du budget annexe CFA ont permis de titrer une recette d'ordre relative aux amortissements de 1 246,63 k€ pour cette année 2025.